



Pere dechu de ses droits parentaux

Par **eli browne**, le 11/05/2018 à 18:42

Bonjour,

J'ai appris que mon pere avait ete dechu de ses droits parentaux lorsque ma mere a divorcee il y a 40 ans. Mon pee est decede et je ne plus de contactes avec ma mere. Est-il possible d'avoir access aux documents qui stipule la perte des droits parentaux? si oui, savez-vous la demarche?

Merci d'avance pour votre aide.

Eli.

Par **youris**, le 11/05/2018 à 18:49

bonjour,

il doit s'agir du retrait partiel ou totale de l'autorité parentale prononcé par un juge ou annulation de sa filiation paternelle ?

comme votre père est décédé, cela n'a plus d'importance aujourd'hui et comme cela a eu lieu il y a 40 ans, il va être difficile de retrouver le jugement si vous ignorez le tribunal qui a prononcé cette décision ainsi que sa date.

votre mère pourrait vous renseigner mais si vous n'avez plus de contact avec elle, je ne vois pas comment vous pouvez obtenir cette information.

salutations

Par **eli browne**, le 11/05/2018 à 18:55

Bonjour,

Cela a au contraire beaucoup d'importance pour moi notamment la raison pour laquelle il a ete dechoue de ses droits. Il est peut-etre mort mais moi je suis bien vivante.

Salutations

Par **youris**, le 11/05/2018 à 20:00

je voulais parler des conséquences juridiques de cet éventuel retrait de l'autorité parentale d'un père, autorité parentale qui ne s'applique que pendant la minorité de l'enfant.